

Adopté par l'Assemblée des délégués (AD) du PLR.Les Libéraux-Radicaux le 23 juin 2018

## Un accès au marché grâce à la libre-circulation des personnes

### Garantir prospérité, innovation et compétitivité

PLR.Les Libéraux-Radicaux se positionne clairement en faveur de l'accord sur la libre-circulation des personnes avec l'Union européenne. Grâce à cet accord, près d'un demi-million de Suissesses et les Suisses ont la possibilité de travailler et d'étudier en Europe, sans que cela n'engendre de charges administratives supplémentaires. En pouvant recruter de la main d'œuvre dont elles ont urgemment besoin au sein de l'UE, nos entreprises y gagnent aussi. La libre-circulation des personnes leur garantit également une participation importante au marché intérieur européen. Pour ces raisons, PLR.Les Libéraux-Radicaux rejette fermement l'initiative de résiliation lancée par l'UDC. Cette initiative compromet en effet les bilatérales, sans pour autant résoudre les problèmes causés par l'immigration.

#### 1. PLR.Les Libéraux-Radicaux soutient la libre-circulation des personnes car... :

- › **...elle profite à toutes et à tous** : L'Accord sur la libre-circulation des personnes (ALCP) avec l'UE simplifie l'accès à nos pays voisins européens. 475'400 Suissesses et Suisses vivent, travaillent ou étudient dans l'espace UE/AELE depuis début 2018. C'est précisément pour les expatrié-e-s suisses spécialisé-e-s vivant et travaillant pour une durée déterminée dans l'espace UE/AELE que l'ALCP est essentielle, étant donné qu'ils ne disposent que très rarement d'une autre nationalité européenne. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à en profiter, ce sont tous les habitants de Suisse qui profitent des avantages de cet accord : l'ALCP et les bilatérales l'assurent à l'économie une croissance stable et permettent de créer de nouvelles places de travail en Suisse. L'accès simplifié au marché du travail européen a engendré une croissance de l'emploi en Suisse, ayant pour effet une augmentation du taux national d'occupation. Pour éviter tout abus, l'ALCP prévoit en parallèle des limites claires en ce qui concerne le droit aux prestations sociales. Le droit de séjour est en règle générale couplé au travail et expire lorsque le contrat prend fin. Pour que la libre-circulation des personnes reste à l'avenir un avantage, l'ALCP doit être rigoureusement mise en œuvre.
- › **...la libre-circulation des personnes favorise l'innovation et la compétitivité** : Pour être innovante et compétitive, notre économie dépend d'une main d'œuvre spécialisée. Grâce à l'accord sur la libre-circulation des personnes (ALCP), le personnel qualifié peut être plus aisément recruté dans l'espace UE s'il venait à en manquer en Suisse. Ces dernières années, les immigrants bien formés issus de l'espace UE/AELE ont largement contribué à renforcer la compétitivité et le potentiel novateur de la Suisse. L'immigration en provenance de l'UE permet de compléter le potentiel de main d'œuvre national. Les effets négatifs, tels que l'éviction de travailleurs indigènes ou encore la pression croissante exercée sur les salaires, n'ont jusqu'à présent pas encore été démontrés. Dans un tel contexte, il convient cependant de rester attentif à la situation dans les régions frontalières présentant

un grand nombre de frontaliers. Grâce à l'ALCP, il est désormais plus simple pour les entreprises suisses de fournir des prestations de services dans l'UE. L'accord est essentiel pour la place économique suisse et assure des places de travail et de la prospérité. Les chiffres soutiennent clairement ce constat : depuis son entrée en vigueur en 2002, l'ALCP a permis d'augmenter les salaires de 12% effectifs, et le PIB par habitant de 1,26% en moyenne par an après les années de crises de 1990.

- › **...la préférence nationale permet de mieux exploiter le potentiel de main d'œuvre en Suisse :** Sous l'égide du PLR, le Parlement a décidé d'adopter la préférence indigène en 2016. Cette mesure permet aux indigènes sans emploi inscrits à l'Office régional du placement (ORP) d'avoir la priorité sur le marché du travail. Une meilleure exploitation du potentiel de main d'œuvre national freine l'immigration. Le PLR veut que cette préférence nationale ait un impact. Mais les secteurs public et privé sont responsables que la mise en œuvre de cette mesure soit efficace et que le potentiel de main d'œuvre nationale soit mieux exploité.
- › **...des outils efficaces permettant d'éviter les abus existent :** Les mesures d'accompagnement (FlaM) se sont révélées être des outils efficaces contre les effets indésirables que la libre-circulation des personnes pourrait avoir sur les conditions de travail et les conditions salariales. Elles sont une composante du partenariat social entre les employeurs et les employés de Suisse. C'est la raison pour laquelle le PLR soutient les FlaM dans leur forme actuelle tant que l'ALPC sera d'application. Le PLR rejette cependant tout durcissement et est convaincu que les FlaM sont nécessaires et doivent être rigoureusement appliquées.

## 2. PLR.Les Libéraux-Radicaux refuse la résiliation de la libre-circulation des personnes car... :

- › **...les avantages de l'ALCP et des bilatérales seront supprimés :** Les accords bilatéraux avec notre plus important partenaire économique, politique et culturel sont non-négociables aux yeux du PLR. L'initiative de résiliation lancée début 2018 est une attaque frontale aux bilatérales. En effet, si l'accord de libre-circulation des personnes est résilié, les six autres traités des bilatérales 1 passeront eux aussi automatiquement à la trappe, conformément à ce qui est stipulé noir sur blanc dans les traités. Les importants accords sur la recherche, le trafic aérien et terrestre, l'agriculture, les entraves techniques au commerce et sur les marchés publics seraient notamment touchés. Résilier l'ALCP reviendrait à diminuer la liberté des citoyennes et citoyens à travailler ou à étudier aisément dans l'UE. Mais la résiliation aurait aussi de nombreuses répercussions sur la place économique suisse en raison de la suppression des tous les traités des bilatérales 1.
- › **...elle ne résout pas les problèmes en matière de migration :** L'initiative de résiliation n'est qu'un leurre et n'apporte aucune réponse aux réels problèmes en matière de migration. L'initiative cible l'immigration en provenance de l'UE, en recul ces dernières années, qui représente pourtant un énorme avantage au niveau économique pour la Suisse. L'initiative ne propose aucune solution aux problèmes urgents en matière d'immigration de personnes issues des Etats tiers et dépendantes sur le plan économique. Malgré les rigides contingents annuels d'accueil, (en 2017 : 7'500), 40'000 personnes provenant d'Etats tiers immigreront chaque année en Suisse. Une importante partie d'entre

elles, issues du regroupement familial, se retrouve prise en charge par les services sociaux dès leur arrivée en Suisse. Le PLR demande depuis longtemps déjà que l'immigration aboutissant directement aux services sociaux et que l'immigration issue des Etats tiers soient réduites. Mais ceci ne doit pas aboutir à une diminution des contingents d'accueil, qui sont déjà limités. Le PLR a introduit avec succès au Parlement de rigides conditions d'admission concernant le regroupement familial et des critères clairs concernant le droit de séjour. Immigrer en Suisse et se retrouver directement à l'aide sociale s'en trouvera ainsi nettement plus compliqué. Les autorités chargées de la migration sont dans l'obligation d'appliquer rigoureusement la nouvelle loi sur les étrangers. D'une part, l'initiative de résiliation rate largement les réels problèmes de l'immigration issue des Etats tiers et en matière d'asile. D'autre part, elle laisserait d'énormes dégâts collatéraux économiques si elle venait à être acceptée.